

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	30 (1942)
<b>Heft:</b>	628
 <b>Artikel:</b>	"Pro infirmis" à Genève
<b>Autor:</b>	M.F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264688">https://doi.org/10.5169/seals-264688</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## IN MEMORIAM

Anton Suter

A Lausanne, le 20 novembre, est décédé après une longue maladie, à l'âge de 80 ans, M. Anton Suter, philanthrope, mécène et coopérateur bien connu dans toute la Suisse, qui a joué un grand rôle à Lausanne, tout d'abord comme fondateur et animateur des sociétés coopératives, puis comme ami de la musique, en fendant et soutenant l'Orchestre Symphonique, de 1903 à 1913. Comme député au Grand Conseil, Anton Suter déposa, en novembre 1917, avec ses amis socialistes, une motion demandant le droit de vote pour les femmes. Cette motion fit l'objet, en 1919, d'un rapport négatif, que l'opinion publique attribua en partie à Suzanne Besson, et qui refusait le droit de vote féminin en mettant en avant les prostituées et en alléguant de plus que la femme ne sait ni créer ni organiser ni durer. On a bien voulu dire, dans les sphères gouvernementales, que le Conseil d'Etat n'oseraient plus signer semblable rapport. On l'espère bien !

A. Suter a été le seul député qui, jusqu'ici, ait eu la bonne idée et le courage de réclamer pour ses sœurs le droit de vote que possède n'importe quel homme, parce qu'il est homme. Les féministes vaudoises ne l'ont pas oublié et gardent à cet homme de cœur, animé par l'idéal le plus élevé, un souvenir reconnaissant.

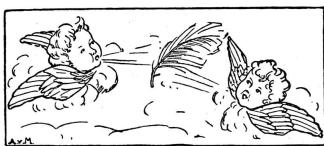
S. B.

## Les femmes dans la diplomatie

Depuis 1919, les Anglaises sont devant la loi les égales des hommes; elles jouissent de tous les droits civiques, et toutes les carrières leur sont ouvertes. Une seule exception: la diplomatie, et cette exception a fait l'objet de nombreuses démarches, soit au Parlement, soit auprès du Conseil des ministres. Cette dernière barrière vient de tomber: Miss Craig McGeechey, attachée aux services de l'ambassade britannique à Washington, vient d'obtenir le statut diplomatique. C'est la première fois qu'une femme prend rang dans la diplomatie anglaise.

Mary Craig McGeechey travaillait à la S.D.N., à Genève, avant la guerre; dès après 1939, elle a été envoyée à Washington par le ministère des affaires économiques pour s'occuper des problèmes de la reconstruction européenne après la guerre; elle a passé ensuite dans les services de M. Harold Butler, qui s'occupe des relations avec la presse américaine.

S. F.



DE-CI, DE-LA

### Abonnements d'hôpitaux pour le personnel de maison

L'article 344 du Code des obligations déclare que tout employeur doit, au personnel de maison chez lui, l'entretien et les soins médicaux

sans en avoir la fantaisie fictive, et du livre à thèse adouci d'une profonde sensibilité, animé d'une action vivante et suive.

Ecrit en langue allemande par Rösy von Kaenel dont nous avons apprécié un précédent ouvrage, traduit par Jacqueline Desgouttes et Monique Yersin, *Son fils Jean* est l'œuvre collective de trois plumes, de trois pensées féminines. Cela est à souligner, cette collaboration étant une réussite. Si le récit présente quelques longueurs, certains détails inutiles au cours de la partie du milieu de la trilogie — *Aujourd'hui, Hier, Aujourd'hui* — il s'agit moins d'un défaut de composition que d'un excès de conscience de la part de l'auteur, soucieuse de tout dire ce qui pourra servir la cause qu'elle défend: celle de l'enfant victime d'un mal héréditaire.

Armand Keller, modeste fonctionnaire, est un grand honnête homme. Il aime une jeune fille, Christine, et désire l'épouser. Mais le souvenir de son père, alcoolique invétéré, qui se tue dans un accès de folie, le préoccupait cruellement. Lui-même est parfaitement normal, mais l'hérédité peut sauter une génération. Son ami, le Dr. Haller, puis un professeur spécialiste confirment cette crainte. Leur diagnostic est sévère: *Pas d'enfants!* Christine, si désireuse d'être mère, acceptera-t-elle cette condition? En apparence, oui, car elle aime profondément son fiancé. Mais après quelques années de mariage et de tranquille bonheur, son rêve maternel tourne à l'obsession. En ce domaine aussi les lois de la nature sont inexorables! Elle ne retourne plus chez le professeur qui surveille sa santé, elle veut «son fils Jean». Pourquoi deux êtres en bonne santé ne pourraient-ils procréer dans la joie?

nécessaires, lorsque l'employé est empêché, par la maladie et non par sa faute, de faire son travail pour un temps relativement court.

Dans les cantons où l'assurance-maladie n'est pas obligatoire, les hôpitaux ont eu l'idée d'introduire des abonnements pour le personnel de maison; ils assurent ainsi les employeurs contre des risques financiers imprévus. L'hôpital de district de Thoune a mis ces abonnements en vigueur il y a une soixantaine d'années déjà et se déclare très satisfait du système. Voici les normes qu'il établit: Les abonnements sont annuels; ils sont délivrés avant le 15 janvier de l'année civile en cours au prix de 10 fr. par personne. En cas de maladie, la personne abonnée a le droit de se

faire soigner gratuitement à l'hôpital pendant 70 jours par année civile. Les dépenses pour matériel d'opération, les «extras» sont comptés séparément. Les vieillards, les personnes déjà malades ne peuvent bénéficier de l'abonnement.

Toute employée de maison qui quitte sa place dans le courant de l'année peut être remplacée sans autre par son successeur à la condition que le changement soit immédiatement annoncé à l'hôpital. Chaque année, l'hôpital de Thoune délivre environ 600 abonnements à 10 fr. Les expériences favorables qu'il a faites jusqu'ici permettent de recommander aux établissements hospitaliers l'introduction du système des abonnements pour le personnel de maison. Sans

courir de gros risques, ils contribueraient ainsi efficacement à la campagne si utile pour remettre en honneur chez nous le travail domestique.

(*L'Information au service du travail social*)

## Les Commissions sans femmes

Le *Mouvement* possède une rubrique: Les femmes dans les Commissions officielles. Il pourra en avoir une autre, bien plus nourrie: les Commissions officielles sans femmes. Telle par exemple la Chambre vaudoise d'assistance, qui est composée de dix électeurs, la plupart députés, comme de bien entendu. N'est-il pas choquant qu'à l'occasion d'une vacance, on n'ait pas voulu appeler une femme à en faire partie? Une femme médecin, une assistante de paroisse, une travailleuse sociale, n'y pourrait faire que du bon travail.

Point de femmes, non plus, dans la Commission récemment constituée qui tranchera des recours pour l'aide fédérale aux vieillards, aux veuves et orphelins: six membres, dont un ancien député et deux députés. Nous avons là une démonstration frappante de l'utilité pour les femmes de posséder le droit de vote et l'éligibilité.

Même absence dans les Comités privés: le Secours d'hiver lausannois vient de constituer son Comité, où sont habilement dosés les ecclésiastiques et les hommes politiques. De femmes, point. Elles se contenteront d'organiser les ventes, de les alimenter, de les accompagner; elles travailleront pour le Secours d'hiver dans l'ombre. Et pourtant, Lausanne possède une femme qui, à plusieurs reprises, dans ce travail, a donné de belles preuves de ses capacités: Mme Albert Blanc, anciennement directrice de la *Feuille d'Avis des Montagnes* du Locle; plusieurs personnes ont été étonnées qu'on n'ait pas songé à l'appeler à siéger dans ce Comité. Elle n'y aurait pas seulement siégé, elle y aurait travaillé.

S. BONARD.

## „Pro Infirmis“ à Genève

Sous la présidence alerte et précise de notre ancien collègue suffragiste, le Dr. Briner, maintenant conseiller d'Etat du canton de Zurich, — et qui, loin d'abandonner pour cela ses convictions, ne manque jamais une occasion de les proclamer! — l'Assemblée des délégués de Pro Infirmis a siégé le 21 novembre dernier à Genève. Elle a entendu d'abord un certain nombre de rapports: notre journal faisant chaque année de la propagande pour la vente des cartes postales, qui constituent la ressource essentielle de cette institution, nous pensons intéresser nos lecteurs en re-



Notre monde est malade, et ce n'est que la bonté, l'amour et la justice qui pourront le guérir. C'est ce que rappela Mme Lejeune en citant la parole de Spittelte: « Ce qu'un malade t'a fait, dis-toi qu'il l'a souffert, mais non pas accompli. »

(Librement résumé et traduit de l'allemand d'après le «Schw. Frauenblatt».)



## Publications reçues

*Les Almanachs.* — *Le Messager boîteux de Berne et Vevey*, 236e année, Klausfelder, éditeurs, Vevey. Prix: Fr. 0.75. — *Almanach ouvrier*, 1943. Edit. «La Sentinelle», La Chaux-de-Fonds. Prix: Fr. 1. — *Almanach Protestant* et *Annuaire des Eglises romandes*, 1943. Edition Imprimerie Centrale, Lausanne. Prix: Fr. 1.20. — *Votre almanach, celui de toute bonne ménagère*, 1943. Ed. Lambelot et Favre, rue d'Italie, Genève. Prix: Fr. 1.50.

Avent-coureurs de l'hiver et du changement de millésime, voilà les almanachs qui nous reviennent avec la même vaillante foi en l'avenir. Car — et j'ai déjà en plusieurs fois l'occasion de le dire ici — en ces périodes troubles,

durant lesquelles aucun de nous ne peut être sûr du lendemain, ils nous prédisent avec une confiance admirable le temps qu'il fera, les foires et les marchés qui se tiendront, et nous réservent des pages vierges ou des colonnes blanches pour y noter nos observations, sans paraître mettre en doute que les événements qui s'inscriront à la date en regard pourraient être d'un ordre qui bouleverserait tout le tran-tran de notre vie. Pour cette foi et cette confiance, pour la sécurité qu'ils nous donnent et les certitudes qu'ils nous promettent: loués soient les almanachs!

Qu'ils le soient pour beaucoup d'autres motifs encore. Pour la mine inépuisable de renseignements précieux qu'ils nous fournissent sur une foule incroyable de sujets: chronologie de l'année passée et de l'année à venir, marche des astres, maladies du bétail et de la vigne, notes d'histoire et lectures bibliques, poids et mesures métriques et leur équivalent dans d'autres systèmes, recettes de cuisine à vous mettre l'eau à la bouche, soins de beauté et conseils d'hygiène, vertu des plantes et liste des chefs d'Etats, biographies d'hommes célèbres et tarifs postaux, rivières suisses et tableau comparatif de l'heure à chacun des méridiens du monde... quel est actuellement, je vous le demande, le dictionnaire qui, sous une forme si aimable et d'un poids si léger, vous donnerait ainsi réponse à tout ce que vous cherchez? Que nos almanachs soient loués encore pour la douce gaîté qu'ils entretiennent dans l'esprit de leurs lecteurs par leurs bons mots, leurs anecdotes savoureuses, leurs contes gentiment romanesques et sentimentaux; pour le stimulant qu'ils apportent à nos

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

# Papiers Peints DUMONT 19 B° HELVETIQUE

levant pour eux les chiffres suivants :

Le chiffre du printemps 1942 a produit le chiffre, astronomique à nos yeux, de 470.000 fr. Comment l'on parvient à rassembler pareille somme avec une seule vente de cartes illustrées, pour laquelle tout dépend de la bonne volonté du public, prouve certainement beaucoup en faveur, non seulement de la générosité de notre population suisse, mais aussi de son sentiment d'ordre et de régularité, puisque les pochettes sont distribuées par la poste dans chaque ménage avec simplement la prière, ou d'en acquitter le montant au compte de chèques, ou de les retourner à l'expéditeur ! Il faut saluer dans cette méthode une confiance très grande dans les principes démocratiques, dont le résultat est pour nous aussi réconfortant que le total des sommes que Pro Infirmis est ainsi à même de distribuer !

Ces 470.000 fr. de bénéfice net ont été répartis de la façon suivante : 80.000 fr. aux établissements pour infirmes ; 15.000 fr. aux ateliers dits « pour handicapés », 240.000 fr. aux associations s'occupant d'infirmes, et 115.000 fr. pour aide spécialisée là où les moyens locaux ne suffisent pas. Tout ceci nous semble considérable, comparé à nos modestes budgets d'œuvres sociales (par exemple, le Foyer d'Accueil pour prostituées de Genève tâche de se tirer d'affaire avec 4.200 fr. par an !), mais si l'on réfléchit qu'il y a en Suisse environ 200.000 infirmes, paralytiques, sourds, muets, aveugles, estropiés, arriérés, épileptiques, déficients — et encore nous n'avons pas comme d'autres pays des mutilés de guerre ! — on constate qu'une répartition égale ne leur vaudrait à chacun que 2 fr. 50 par an, ce qui ne les mènerait pas bien loin ! La vente a été surtout active, et le bénéfice par conséquent plus considérable que l'an passé, dans les trois cantons romands, ce que nous notons avec satisfaction.

Le Comité directeur avait eu la bonne idée de mettre à l'ordre du jour de cette Assemblée générale la question des déficients mentaux. Un autre de nos anciens collègues suffragistes — il est frappant de relever à ce propos que quatre sur cinq de ceux qui prirent la parole dans cette Assemblée sont des féministes ! — M. Maurice Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs du canton de Vaud, présenta d'abord une analyse très claire des dispositions du Code pénal suisse à l'égard des abnormalités. On se rend compte en effet combien fréquemment dans l'instruction ou le jugement de délits la question de la responsabilité ou de l'irresponsabilité joue un

rôle important, et l'on ne peut que saluer les progrès à cet égard que le Code suisse a réalisé sur la plupart des anciens Codes cantonaux, en s'inspirant du vrai sentiment de pitié pour les faibles mentaux. Puis, Mme Blanche Richard, juge à la Chambre pénale de l'Enfance de Genève, a apporté des détails très complets sur l'état mental de ceux qui relèvent de ce tribunal, traçant le portrait psychologique de plusieurs d'entre eux, et fournissant des chiffres qui font réfléchir : sur les 50 derniers cas d'adolescents de 14 à 18 ans, qui ont passé devant la Chambre de Genève, le 30 % soit 16, étaient des débiles mentaux...

Le professeur Pierre Bovet, de l'Université de Genève, et le Dr. Repond, de Malévoz (Valais) apportèrent encore d'intéressantes considérations psychologiques et médicales sur le même sujet. Si bien qu'en levant la séance, M. Briner put se féliciter d'avoir fait entendre successivement, sur cette question des infirmes de l'esprit, un juriste, un psychologue, un médecin et une travailleuse sociale.

M. F.



## Les Expositions

Encore une belle exposition de Nanette Genoud, ouverte jusqu'au 6 décembre dans son atelier, Etraz, 2, à Lausanne.

Cette artiste paraît en pleine possession de son beau talent et a richement développé sa personnalité. L'obligation où elle est de demeurer au pays l'a forcée de s'attaquer au paysage romand, et elle le fait avec un rare honneur ; ses toiles de Vuillerens, de la Gradelle, dans la campagne genevoise, le plaisir qu'elle éprouve à poser les jaunes aux gris-vert des saules (qui expriment sa nostalgie des oliviers méridionaux) et aux opulentes frondaisons de l'été, disent comment Nanette Genoud a évolué et dompté ses dons incontestables. Elle travaille beaucoup, et avec intelligence. Un portrait du peintre Blanchet, — exécuté à titre de réciprocité (quel dommage qu'on n'ait pas le portrait de Nanette Genoud par Blanchet) — affirme ses qualités de portraitiste et aussi son habileté, sa virtuosité, car elle a employé là les bleus et les blancs brillants de Blanchet et la sensibilité de Blanchet. Des dessins à la plume, au roseau, tête d'un enfant cheri, ruelles tessinoises, jetés sur une table, disent la sûreté et l'application de l'artiste, à l'opsis toujours en éveil, au regard aigu, et jamais rassasiée de transmettre une impression, une sensation vivement ressenties, un plaisir ou une émotion.

S. B.

Pour soigner

**TOUX et MAUX DE GORGE**

prenez la

**POTION FINCK**

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.

esprits paresseux par leurs rébus, leurs charades ou leurs mots croisés, aussi bien que pour la variété de leurs illustrations et de leurs portraits...

Certes, chacun d'eux garde son caractère spécial. *Le Messager boîteux* ne changera pas pour un empire un trait à la couverture qu'il s'est donnée en 1708 et que, en son temps, Eug. Rambert décrivait si spirituellement, et reste hautement patriote, militaire et paysan. *L'Almanach ouvrier continu*, sous sa couverture rouge, sa marche vers la Cité future ! dont les grands hommes qu'il évoque nous font valoir les principes d'organisation équitable. *L'Almanach protestant* nous apporte de curieuses gravures anciennes illustrant les lectures bibliques de chaque mois, ainsi que des portraits de pasteurs décédés au cours de l'année et un utile répertoire d'adresses pour les Églises des cantons romands : devons-nous rappeler à nos lectrices que les débouchés qu'on lui trouvera intéressent directement notre coopérative féminine de cautionnement «Saffa», deve nue en quelque sorte héritière par le décès d'un de ses membres d'une partie du résultat de sa vente ? Et enfin *l'Almanach de toute bonne ménagère* nous prouve par ses «passionnantes» (c'est lui qui le dit) consultations astrologiques que, si les ménagères auxquelles il s'adresse dédaignent, comme le prouve toute absence de rubrique de cet ordre, les plaisirs de l'esprit, une psychologie un peu spéciale complète agréablement pour elles la lecture des recettes de confitures...

Pour tout ce que je viens d'énumérer et pour mille autres raisons encore, que l'on sait soient nos almanachs. Jacqueline S.

Robert E. DU PASQUIER : *Sous deux drapeaux*. Editions Imprimerie nouvelle, L. A. Monnier, Neuchâtel. Broché fr. 3.75, relié fr. 5.75.

Roman historique annonce le sous-titre. En effet, histoire, anecdotes, épisodes multiples d'un bout à l'autre, l'imagination enjolivant la réalité, une succession animée qui ne laisse pas de place à la lassitude.

L'action se passe durant la guerre franco-allemande de 1870. Idéal de paix et d'entente entre les peuples, c'est celui qui ressort de la lecture de ce livre écrit par un chrétien, qui traite avec beaucoup d'élégance les problèmes suggérés par la situation et les conflits de conscience de ses protagonistes. Bien écrit, il trouvera certainement nombre de lecteurs captivés.

M.-L. P.

Fritz BRUNNER : *Vigi le solitaire*. Trad. française, 1 vol. Librairie Payot, Lausanne. Prix: 5 francs.

Bien présenté sous une forte couverture en carton, avec une série de vignettes en cours de route, voici un livre qui pourra faire plaisir, pour ses éternelles, à main écolier. Écoliers, écolières, il s'adresse à vous directement, car c'est dans votre milieu d'études, de petites intrigues, de frasques plus ou moins innocentes que se déroule l'histoire pathétique de Victor Gamper, la victime du mauvais camarade Jean Grob, que soutiennent quelques lâches, profitent des largesses du jeune bourreau.

Tout est vraisemblable, très vivant et coloré dans ce récit. Tel critique juvénile trouvera-t-il Vigi — lisez Victor — un peu trop «belle âme» et Jean bien noir ? quoiqu'il en soit, tout finit par des remords et une nouvelle vie en ce qui

## La XIX<sup>e</sup> Assemblée annuelle des délégués de l'Association suisse de femmes diplômées d'Universités

Venues de Romandie et de Suisse alémanique, les femmes universitaires de notre pays se sont réunies à Bâle les 14 et 15 novembre dernier. Le samedi après-midi déjà, attirées par le charme discret de la cité rhénane, elles s'en sont allées à la découverte, par les rues de la ville et sur les bords du Rhin. A 20 h. 15, elles se rendaient à l'Hôtel Métropole, où Mme Bürgin, présidente de la section bâloise, leur souhaita la bienvenue en la cité d'Erasme, ce foyer de culture où rayonna l'esprit. Puis Mme Pfister fit une intéressante conférence sur ce sujet: *Kunst in Basel*. Tour à tour défilèrent devant nos yeux les trésors artistiques de Bâle: la cathédrale, les peintures de Conrad Witz, de Holbein, saisissantes de réalisme, celles de Becclin, aux visions étranges et puissantes. Un thê suivit, offert par l'Association bâloise, qui permit aux déléguées d'entrer en relations les unes avec les autres.

Le lendemain matin, dès 9 h., les déléguées, au nombre de 40, et accompagnées de nombreuses auditrices, se réunissaient dans la magnifique salle de l'Hôtel de Ville. Présidée par Mme Hegg-Hoffet, l'Assemblée aborda les différents rapports qui étaient à l'ordre du jour, et dont voici l'essentiel. En ouvrant la séance, Mme Hegg souligna notre privilège de pouvoir en toute liberté poursuivre notre activité. Après le rapport annuel du comité central, on passa au rapport financier: ce dernier, s'il présente pour cette année un déficit dû à la diminution des cotisations et à l'augmentation des dépenses, constate heureusement la rentrée de nombreuses sommes destinées aux Fonds de secours et d'entraide, qui pourront aider nos collègues dans la détresse.

On entendit également d'intéressants rapports sur le travail des Commissions: Mme Muriset, présidente de la Commission des Intérêts féminins, nous parla de cette section qui se donne pour tâche de renseigner les universitaires sur les différentes activités féminines; dans ce but, on

a publié des feuilles d'orientation, des rapports abordant maintes questions sociales, une liste d'ouvrages d'auteurs féminins suisses, ayant paru ces dernières années. Mme Quinche lut ensuite le rapport de la Commission des questions nationales: à la suite du concours ouvert en 1942, le travail présenté par Mme Guichardet sur *L'importance de la culture à notre époque et pour notre pays* a retenu l'attention du jury, qui lui a décerné un prix; la Commission a créé une bibliothèque circulante comprenant un choix de livres sur les problèmes nationaux.

Après les élections de trois membres au Comité central : Miles Berger, Paris et Du Bois, Mme Hegg présente le rapport sur le projet de création d'un secrétariat des associations groupant les femmes qui exercent une profession. L'assemblée accepta de participer à la création de ce secrétariat et le problème de son budget donna lieu à un long échange de vues. Il fut ensuite décidé de fonder une bourse de 800 francs en faveur d'une étrangère habitant soit la Suisse, soit l'étranger; cette somme lui permettrait de se livrer à des recherches scientifiques.

Pour terminer, Mme Schatzel donna des nouvelles de la Fédération internationale: nouvelles rales, les unes tragiques, les autres pleines de courage et de foi, comme ces messages d'Amériques qui expriment la volonté de maintenir, en dépit de la guerre, notre idéal de solidarité et d'amitié entre femmes des différents pays.

Un repas pris en commun à l'Hôtel Métropole rapprocha les déléguées autour d'une table décorée de fleurs et de feuilles d'automne. L'après-midi, les déléguées se disperseront suivant leurs goûts dans les différents musées de la ville, qui au musée des beaux-arts, qui à l'exposition des nombreux dessins et peintures de la *Danse des Morts*.

Après un thé au Bernerhof, les universitaires s'en retourneront chacune dans sa ville; elles emporteront avec elles le souvenir enrichissant de cette rencontre: des amitiés s'étaient nouées ou fortifiées, nous avions appris à aimer Bâle, avec ses maisons basses à l'aspect moyenâgeux, sa cathédrale de granit rose et le Rhin qui coule, puissant et lent.

Gabrielle GUICHARDET.

## Encore un écho d'anniversaire

Quelques-unes de nos abonnées, après avoir lu dans notre précédent numéro les vers que Mme Bondalaz nous a dédiés pour nos trente ans, ont demandé que soient également publiés des couplets sur notre journal dits au cours d'une revue de l'Union des Femmes de Genève, l'année où nous avions fêté nos vingt ans. Nos lecteurs auront plaisir à les trouver ci-après — mais protestent sans doute avec nous contre les exigences de la rime qui ont fait du Mouvement un enfant illégitime ! (Réd.)

Aujourd'hui j'ai 20 ans  
Je suis le Mouvement  
Le Mouvement Féministe.  
Né de mère suffragiste  
Et de père inconnu,  
Moi, je suis très connu.

Si j'adore ma mère  
J-la comprends pas toujours,  
Celle que je révere  
Et que j'aime d'amour,  
C'est ma grand'maman Gourd

{ bis

Elle fut le bon ange  
De l'enfant dans les langues

Et me fit un doux nid  
Sur les Crêts de Pregny.  
Dans ma première culotte  
Mit un bull'tin de vote.

Maman a de l'élan  
Le suis le mouvement.  
Faut pas qu'on se tracasse  
Pour mon bel avenir  
J'élève des bécasses  
Et j'ai de qui tenir.

O, maman adorée  
Chevelure dorée,  
Que j'aime tes discours,  
Tu n'es jamais à court,  
Tu sais à chaque page  
Réclamer le suffrage !

Le suffrage féminin,  
Ce sera pour demain !

E. T.



**MAX MOUNOUD**  
OPTICIEN

Croix-d'Or, 15 GENÈVE

concerne le méchant, et par une franche amitié entre les adversaires. On voudrait seulement, comme lecteur adulte possédant le français, voir cette belle langue un peu moins malmenée.

M.-L. P.

René BURNAND : *Ainsi fut le matin*. Librairie Payot, Lausanne, 1 vol. 3 fr. 75.

Dans ce « roman sans histoire », l'auteur, — il se présente lui-même — a prêté à son personnage narrateur nombre de ses propres réminiscences. Les lieux décrits sont bien ceux où il vécut. Ces détails suffisent pour indiquer que *Ainsi fut le matin* est un recueil de souvenirs apparenté au *Silence d'une vieille maison*. Mais l'atmosphère en est plus fraîche, vivante, puisqu'il s'agit de la claire enfance, et nous retrouvons en Pierre Chesalles un peu beaucoup du charme qui marqua le Petit Pierre d'Anatole France. Nous ne saurons faire un meilleur éloge à M. René Burnand qui nous offre en éternelle un livre dont la lecture délassante, et rompt pour un moment le cercle étouffant desangoisses ambiantes.

La « jeunesse pensante », aussi bien que l'âge mûr, séduit par la forme littéraire plus que par l'aventure, y trouveront leur agrément.

R. G.

« Ecoutons-les ». *Problèmes socialistes, Solutions chrétiennes*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1942.

Un inconnu (il n'a même pas de pseudonyme) socialiste et chrétien a publié de longs extraits d'auteurs protestants et catholiques modernes sous ce titre: « Ecoutons-les ».

« Ce livre a pour but, écrit-il dans l'introduction, de présenter aux socialistes pensants le

christianisme pensant, envisagé dans cette partie de son message qui touche à l'attitude des chrétiens devant les problèmes cruciaux de la richesse, de la propriété, de l'accaparement des biens matériels et culturels, de l'organisation de la société fraternelle des humains. »

Ces extraits d'auteurs chrétiens sont destinés à nous montrer que nous ne devons pas nous laisser aveugler par les erreurs de certaines églises et que le christianisme pur ne saurait en être rendu responsable.

Les vrais chrétiens, ceux qui pensent et vivent leur foi, ont autant que les socialistes le souci de la justice sociale; ils ont, en outre, le sens de la tolérance constructive qui leur permet de profiter des découvertes bienfaisantes faites par les autres, et enfin l'esprit de charité qui nous permettra d'avancer sur la route du Bien, la justice seule étant insuffisante.

L'autorité et la qualité des auteurs cités dans cet ouvrage sont de premier ordre; certes, ils méritent d'être écoutés par tous les lecteurs, socialistes ou non.

A. W.-G.



**VACHERON CONSTANTIN**